

**DECLARATION CONJOINTE SUR LE DEROULEMENT DE L'ELECTION DU 30
DECEMBRE 2018 EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.**

Goma, le 31 Décembre 2018

Le CREDDHO (Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme) et AFRICA RECONCILED, deux organisations congolaises indépendantes et non partisans basées à Goma, et ayant dans leurs missions respectives la promotion de la démocratie, observent avec beaucoup d'intérêt le processus électoral en République Démocratique du Congo, processus dont le cycle en cours vient d'être sanctionné par la tenue, le 30 Décembre 2018, des scrutins présidentiel, législatif national et provincial.

Le CREDDHO et AFRICA RECONCILED ont spécialement observé le déroulement de ces scrutins et la situation des droits de l'Homme dans la province du Nord-Kivu, avec leur équipe conjointe composée de **82** observateurs répartis dans les 6 territoires et 3 villes que compte la province dont **15 non accrédités** par la CENI suite à *l'épuisement des stocks de cartes d'accréditation des observateurs* (selon les agents de la CENI commis à ce travail à Goma et Rutshuru).

La province du Nord-Kivu, avec ses électeurs enrôlés, y compris ceux de Beni ville, Beni territoire et la ville de Butembo, représente à elle seule près de 10% de l'électorat national par rapport au nombre définitif de **40.024.897** électeurs potentiels présentés par la CENI sur l'étendue nationale.

Elle comptait (ou devait compter) 212 sites de vote pour un total de 1 224 bureaux de vote et de dépouillement, y compris ceux de Beni ville, terroire de Beni et de la ville de Butembo.

Sur les plans géopolitique et sociologique, elle est l'une des provinces les plus sensibles, avec la présence de groupes armés nationaux et étrangers, dont certains contrôlent des entités entières. En outre, l'absence de l'armée nationale est remarquable de manière soit sporadique ou continue dans certaines contrées de la Province. A cette réalité s'ajoute la carence des infrastructures de transport et de communication viables, voire l'inaccessibilité pure et simple de plusieurs coins pourtant assez peuplés. C'est l'ensemble de ces éléments qui rend hautement intéressante et emblématique l'observation du processus électoral dans cette partie de la République Démocratique du Congo.

Les observateurs du CREDDHO et AFRICA RECONCILED restent déployés pour suivre la suite du processus, notamment les opérations de compilation et le règlement du contentieux électoral.

¹CENI-RDC : <https://www.ceni.cd/articles/le-processus-electoral-en-chiffres>, consultée en date du 25.12.2018

Le CREDDHO et AFRICA RECONCILED entendent, par la présente Déclaration, faire la présentation préliminaire de leurs observations quant au déroulement du scrutin du 30 Décembre 2018, spécialement dans la province du Nord-Kivu, et formuler les recommandations qui s'imposent à ce niveau du processus. Le rapport final de l'observation n'interviendra qu'après la publication des résultats définitifs.

D'emblée, le CREDDHO et AFRICA RECONCILED félicitent la population du Nord-Kivu et les organisations de la société civile qui se sont mobilisées en s'impliquant, dans les limites de leurs moyens, pour veiller à l'intégrité et la transparence de cette élection.

A tout état de cause, il sied de noter que le refus par le Gouvernement congolais de l'accès aux observateurs internationaux traditionnels des différentes institutions a mis à doute la crédibilité du processus.

Pour articuler son travail, le CREDDHO et AFRICA RECONCILED ont essayé d'épingler les irrégularités observées en les classifiant.

I. CONSTATIONS PRELIMINAIRES :

1. De la participation

Par rapport aux cycles précédents, l'élection du 30 Décembre 2018 a connu de manière globale une faible participation des citoyens en Province du Nord Kivu. Cela serait dû au contexte préélectoral tendu qui a été marqué par un climat politique et sécuritaire hostile et qui a créé une certaine horreur (psychose) dans un grand nombre de populations qui craignaient le risque d'un débordement sécuritaire. Au cours de ses différentes activités électorales liées à l'éducation civiques le CREDDHO et AFRICA RECONCILED ont reçu plusieurs inquiétudes de la population allant dans ce sens en provenance des citoyens qui déploraient l'incertitude qui planait sur le processus électoral et qui, vraisemblablement doutaient de la bonne volonté politique de la CENI et son partenaire privilégié qui est le Gouvernement d'organiser correctement les élections. Les multiples reports y seraient pour quelques choses.

La privation par la CENI des duplicatas à certains citoyens qui avaient perdu leurs cartes d'électeurs a privé à un bon nombre des citoyens leurs droits de vote malgré plusieurs réactions des organisations de la société civile et des mouvements citoyens qui ont mené de plaider pour demander à la CENI de s'acquitter de cette obligation qu'il a vis-à-vis des citoyens.

Cette situation a été aggravée par l'omission des plusieurs électeurs sur les listes électorales et la délocalisation par la CENI de certains bureaux de vote sans aviser les électeurs. Le report des élections à Beni ville, Beni territoire et à Ville de Butembo à joué largement sur la participation. Signalons en passant que la privation, à tort ou en raison, du vote à ces compatriotes devra certainement avoir des conséquences fâcheuses sur le calcul du seuil électoral ainsi que sur le climat sociopolitique post électoral au risque de toucher négativement à la concorde et la cohésion au niveau Provincial.

2. Du déroulement du vote

- ***De l'heure d'ouverture et de fermeture de vote***

Déjà le matin du 30/12/ 2018 avant 6 heures de l'Est, on pouvait voir un mouvement des citoyens disséminés ça et là, chacun à la recherche de son bureau de vote pour ceux dont les listes d'électeurs

Adresse : 49, avenue Uvira, Himbi II, Goma/RDC

Contacts : TEL. +243 (0) 822078694; +243 (0) 994 183663; +243 997703162.

EMAIL : creddhocoordin@gmail.com ; ardc1@gmail.com

n'ont été affichées qu'aux heures tardives. Par contre, les plus mieux informés ont rejoint leurs bureaux très tôt le matin aux heures prévues pour le vote, c'est-à-dire à 06 heures.

Rares sont les bureaux de vote qui ont commencé les opérations de vote à temps. Cela serait un résultat d'une logistique menée dans la précipitation. Certains bureaux dans les territoires de Masisi, de Rutshuru, de Walikale, de Lubero et de Nyiragongo ont ouvert avec plusieurs minutes de retard.

Dans les sites de vote où la CENI a été plus ou moins ponctuelle les opérations électorales ont commencé entre 6h et 6h30, seulement près de 1 % des bureaux observés par le CREDDHO et AFRICA RECONCILED ont commencé à l'heure indiquée, soit à 6 heures. Par contre, dans d'autres sites de vote, les opérations de vote ont démarré avec un retard soit d'une heure, soit de deux heures, soit deux heures et demie.

- ***Du comportement des agents électoraux et les services intervenants dans différents bureaux***

Un bon nombre des membres des bureaux ont affiché une attitude positive de courtoisie vis-vis des électeurs surtout au début des votes. La plupart ont fait preuve d'un esprit d'ouverture, de responsabilité et de rigueur dans la gestion des opérations. La présence des techniciens pour veiller à l'état des machines à voter a été quasi-permanente dans différents centres et/ou bureaux. Il y a eu forte interaction entre les agents commis au bureau, témoins et observateurs.

Cependant, les observateurs et témoins des partis politiques ont déploré la restriction des certaines libertés fondamentales de leur part. À titre illustratif, dans les sites de vote Lycée Sainte Ursule, EP. Matunda 1, CS. La JOIE, Institut Mont Carmel, Institut Ndahura, Mabanga Nord à Goma, les agents de l'ordre ont formellement interdit aux témoins et observateurs tout mouvement, toute communication téléphonique, capture des images. Contrairement au comportement de la journée du 30 Décembre 2018, la nuit les agents de l'ordre ce sont montrés plus sévères et menaçants envers les témoins et observateurs. Les personnes vulnérables (les malades, les femmes enceintes, les vieillards, ...) n'ont généralement pas bénéficié du traitement particulier qu'ils méritaient sur les files d'attente selon la loi.

Une grande partie des agents de la CENI ont montré des limites dans l'utilisation des machines à voter. Suite aux difficultés observées dans l'utilisation des machines à voter par nombreux électeurs, le secret des élections n'a pas été préservé parce que dans certains cas les électeurs ont été appelés à divulguer leurs candidats aux personnes qui les aidaient à utiliser la machine. La sécurisation des élections par les éléments des Forces Armées de la République Démocratique du Congo dans certains centres de territoires de Rutshuru et de Lubero poserait des questionnements étant donné la présence, au niveau local, des éléments de la police.

- ***Déploiement des matériels, mise en place et dispositions pratiques dans les centres et bureaux de vote ;***

Chaque bureau a été doté des matériels requis notamment la machine à voter, PV manuels, PV électroniques, des bulletins de vote proportionnellement au nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale. Cependant cette opération a été faite avec retard, ce qui serait l'une des conséquences du début tardif des opérations de vote, alors que la loi stipule : *quarante-huit heures avant le début des opérations de vote, la Commission électorale nationale indépendante met à la disposition de chaque bureau de vote ou centre de vote, des bulletins de vote compatibles au nombre d'électeurs enrôlés et*

Adresse : 49, avenue Uvira, Himbi II, Goma/RDC

Contacts : TEL. +243 (0) 822078694; +243 (0) 994 183663; +243 997703162.

EMAIL : creddhocordin@gmail.com ; ardc1@gmail.com

attendus. Les listes électorales n'ont pas été affichées à temps. Quelques urnes non celés pendant le vote ont été utilisées.

- **Du fonctionnement des machines à voter.**

Dans plusieurs sites, il y a eu des interruptions de vote dues aux dysfonctionnement des machines à voter. Ces dysfonctionnements étaient liés soit à l'insuffisance de la batterie, soit à l'arrêt brusque de fonctionnement de la machine, soit aussi à une mauvaise manipulation de la machine. Environ 60% des bureaux observés par CREDDHO et AFRICA RECONCILED ont connu un dysfonctionnement des machines.

3. Participation des témoins aux dépouillements et condition de comptage manuel

Les dépouillements ont été faits par les membres des bureaux avec la participation des témoins et observateurs. Le comptage manuel a été fait de manière participative par usage d'un système classique de pointage. Ce qui paraît grave est que dans certains bureaux les témoins auraient été chassés de force avant les opérations de dépouillement, parfois par les policiers commis à la sécurité des bureaux de vote et dans certains cas par le Président du bureau de vote.

4. Transfert des données électroniques

Parallèlement avec le transfert de données manuelles qui ont été faits, le transfert de données s'est fait de manière électronique. Des périphériques externes notamment une carte sim, un flash et une carte mémoire ont été utilisés. Avant l'heure prévue pour le début des opérations de vote, un technicien de la CENI passait bureau par bureau procéder à l'installation des périphériques sur les machines à voter (MAV). Cela se faisait en présence des membres du bureau de vote, témoins et observateurs. Nos observateurs ont réussi à échanger avec certains techniciens en pleine installation et ont constaté l'activation du système de transfert de données.

5. Signature et partage des PV avec des parties prenantes

Dans plusieurs sites de vote, au cours des parcours de certains centres, les constats sont tels que les procès-verbaux établis ont été signés par les parties prenantes qui ont de manière générale, participé toute la nuit du 30 au 31 décembre 2018 à toutes les opérations de vote. Il s'agit des membres des bureaux, les témoins des partis politiques et les témoins des votants.

Dans la plupart des bureaux, les témoins n'ont pas eu accès facile aux procès-verbaux, les exemples sont légions, les présidents des bureaux ont imprimé soit les fiches électroniques des résultats ou produire un Procès Verbal de comptage manuel remis à tous les témoins présents. Ainsi, on pouvait observer certains témoins aller photocopier ces fiches et PV.

6. Des résultats

Jusqu'à 14h00 de ce 31 décembre 2018, plusieurs bureaux de vote continuent à afficher progressivement les résultats de vote.

Cependant, dans certains bureaux, les fiches électroniques des résultats sont affichées avant les procès-verbaux de comptage manuel. Dans quelques bureaux il s'est observé un écart léger entre les résultats électroniques et manuels. Signalons que les membres des bureaux n'ont pas cessé de

Adresse : 49, avenue Uvira, Himbi II, Goma/RDC

Contacts : TEL. +243 (0) 822078694; +243 (0) 994 183663; +243 997703162.

EMAIL : creddhocoordin@gmail.com ; ardc1@gmail.com

rassurer les électeurs que dans pareils cas, ce sont les comptages manuels qui seront pris en considération.

II. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le CREDDHO et AFRICA RECONCILED déplorent les différentes irrégularités observées qui ont émaillées l'élection dont certaines paraissent graves au vue de l'implications fâcheuses qu'elles peuvent avoir sur la crédibilité et légitimité des résultats, nous citons notamment les expulsions de certains témoins dans les bureaux de vote avant le dépouillement, la privation des PV aux témoins et observateurs dans certains bureaux, la répartition inéquitable entre les témoins des regroupements politiques de la majorité, opposition et indépendants, la délocalisation brusque des certains sites de vote sans information préalable des électeurs, l'omission des électeurs sur les listes électorales.

Le refus de l'accès des témoins à certains bureaux ou à certaines étapes de vote à l'École Primaire BWERA, dans le village de Ngwenda à Rutshuru, au centre de l'École Primaire NENGAPETA à Goma, à l'école primaire NEEMA à Goma seraient de nature à remettre à cause la transparence des scrutins dans les bureaux concernés.

La sécurisation des élections par des groupes armés dans le Bwito de Rushuru notamment à Kagando, Kirumba, Bukomba, Muliki, Ngoroba.

Le CREDDHO et AFRICA RECONCILED recommandent ce qui suit :

- **A LA CENI :**

- De publier progressivement, selon les Provinces, les résultats des élections afin d'apaiser les esprits et de détendre le climat politique avant la proclamation définitive des résultats généraux ;
- De prendre à compte les revendications des populations de la ville et territoire de Beni et ville de Butembo en organisant urgemment les élections dans ces entités, préférablement avant la date mentionnée dans la décision n° 055/CENI/BUR/17 du 26 Décembre 2018 portant modification du calendrier électoral des élections présidentielles, législatives nationales et provinciales, après une réévaluation objective de la situation sécuritaire et sanitaire dans ces contrées ;

- **A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE :**

- D'accompagner le peuple congolais dans ces moments difficiles afin que soit respectée sa volonté exprimée à travers les urnes et que seuls les contages manuels soient pris en compte ;
- D'appuyer les demandes légitimes des citoyens de Beni ville, territoire de Beni et ville de Butembo qui ont été empêchés de voter en vue qu'ils obtiennent des elections les plus vite possible;

- **AUX MEDIAS :**

Adresse : 49, avenue Uvira, Himbi II, Goma/RDC

Contacts : TEL. +243 (0) 822078694; +243 (0) 994 183663; +243 997703162.

EMAIL : creddhocoordin@gmail.com ; ardc1@gmail.com

- De s'abstenir de publier des tendances fantaisistes ou partisanses ;
- De diffuser des messages d'apaisement et de tolérance entre les citoyens de différentes obédiences, plutôt que de s'adonner à la publication des rumeurs et de propos incendiaires.

• **AU POUVOIR JUDICIAIRE :**

- De mener des vérifications (enquêtes) sur les bureaux de vote où les témoins ont été soit, interdits d'entrer à un moment de vote ou soit, là ou ils ont été expulsés pendant la phase de dépouillement et de poursuivre les agents de la CENI et/ou de la police qui se rendraient coupable de ces actes inciviques ;
- De rester professionnel, indépendant et impartial dans le règlement du contentieux électoral.

Pour le CREDDHO,
M^e Florence SITWAMINYA



Pour AFRICA RECONCILED
PASCAL MUGARUKA

